

LES ÉCHOS DE BONNE

magazine municipal n°108 - aout 2025



COMMUNE DE
BONNE





SOMMAIRE

03 Actualité locale

05 Culture & Évènements

07 Vie associative & Sociale

09 Environnement & Sensibilisation

11 État civil & Vie de la communauté

13 Portraits & Interviews

15 Tribunes libres & Participatives

17 Nos partenaires

19 Pages pratiques

21 Zoom sur

Magazine municipal édité par la commune de BONNE

Directeur de la publication : Yves Cheminal Rédaction et conception : Service communication
Impression : ISJ74 - Photos & Illustration : Service communication - freepik (sauf mention indiquée)

Dépôt légal : Août 2025 Tirage : 1800 exemplaires

Avec la collaboration des commissions municipales, du personnel de mairie et partenaires.



L'été sera marqué par de nombreux projets sur notre commune. Nous vous remercions d'avance pour votre patience face aux désagréments occasionnés.

Aménagements à Sous-Lachat

Les travaux de rénovation du réseau d'eau et de la voirie ont commencé et dureront plus de 4 mois. La fermeture de la route entraîne un détour par le pont de Fillinges ou la route de Malan, ce qui rallonge le trajet de 6 à 10 minutes.

Route de chez Desbois

À la fin du mois d'août, cette route sera complètement fermée pendant quelques jours pour une remise en état de la chaussée.

Voie verte

Les aménagements débuteront début septembre, avec la création d'un parcours sécurisé d'1 km entre Tryba et l'impasse de la Pelouse (limite avec Fillinges). Ce projet, tant attendu par les piétons et cyclistes, entraînera des perturbations pendant 6 à 7 mois. Le rétrécissement de la voie et l'enfouissement des réseaux à Sous Malan permettront d'améliorer la sécurité et de limiter la vitesse.



Édito

Vidéosurveillance

Le système est désormais en place, avec un poste de contrôle situé à Cranves-Sales, accessible uniquement aux autorités compétentes.

Il a déjà permis de résoudre plusieurs affaires, notamment concernant des dépôts sauvages. Des ajustements sont en cours pour optimiser son efficacité.

Occupation illégale de terrains

Nous avons dû faire face à plusieurs campements (gens du voyage à Loëx, Roms à l'entrée de la voie verte). De nombreuses démarches ont été entreprises pour faire respecter la loi. Nous espérons que cette situation restera stable dans les mois à venir.

Changement pour les collégiens

Les élèves bonnois seront désormais scolarisés à Saint-Cergues au lieu de Cranves-Sales. Un seul départ le matin et un seul retour le soir sont prévus. Horaires sont disponibles sur le site de la TAC et les arrêts dans ce magazine.

Rénovation thermique de l'école primaire

Enfin, la suppression incompréhensible et en dernière minute des deux subventions du fonds vert et de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) par l'Etat pour un montant d'environ 1.8 million euros aura eu raison de notre projet d'école. Celui-ci n'étant plus finançable en l'état, nous sommes donc contraints de le revoir à la baisse et c'est bien dommage.

Bon été à toutes et à tous, et bonnes vacances

Édito rédigé par Yves CHEMINAL, Maire de Bonne.

**COMMUNE DE
BONNE**



LES ÉCHOS DE BONNE P02



Actualité locale

À LA DÉCOUVERTE DU PLATEAU DE LOËX

Le 19 juin, les CM2 de Bonne et de Nangy ont vécu une immersion inoubliable sur le plateau de Loëx, classé Espace Naturel Sensible. Guidés par une animatrice de France Nature Environnement (FNE), ils ont exploré la richesse de la faune et de la flore locales.

Au fil des ateliers, les enfants ont retracé le parcours du blé jusqu'à la farine, et du lait au fromage, en expérimentant des savoir-faire d'autrefois. La compagnie Envie de Terre a ensuite embarqué le groupe dans l'histoire poétique du crapaud sonneur à ventre jaune, espèce protégée et emblème du lieu.

Après un repas partagé dans la bonne humeur, une promenade menée par une intervenante de La Facine leur a ouvert les portes du jardin des simples, aux senteurs et propriétés étonnantes.

Cette journée, placée sous le signe de la découverte et du partage, a nourri l'enthousiasme des élèves et rapproché les deux écoles. La commune adresse ses vifs remerciements aux accompagnateurs, bénévoles et partenaires engagés.



PETITS PAS & GRANDS PROJETS

Depuis janvier 2025, les enfants d'O Comme 3 Pom rencontrent l'équipe du BMF chaque mois pour des moments ludiques, en préparation à leur intégration en septembre. Le projet Passerelle accompagne ainsi les tout-petits dans une belle aventure.

Du 17 au 21 mars 2025, la Semaine de la petite enfance a eu pour thème : « Encore (en corps), jouer à l'infini... ». Ateliers et participation des familles ont fait le bonheur de tous.

Le 26 juin, parents et enfants ont célébré la fin d'année à la ferme de M. Pacot, découvrant animaux et nature, avant de partager un pique-nique convivial.

En mars 2025, l'association des parents a vu le jour, visant à enrichir le quotidien des enfants à travers des projets concrets. Rejoignez-les et soutenez les initiatives à venir.



MOBILITÉ ET SÉCURITÉ POUR CONDUCTEURS SENIORS

Le 22 mai, dix Bonnois(es) ont participé à un atelier gratuit consacré à la prudence au volant des personnes âgées. Organisée par la commune, cette rencontre visait à renforcer l'attention lors des déplacements tout en partageant des conseils pratiques pour favoriser des trajets plus sûrs et apaisés.

Animée par des spécialistes de Mobilité Club Académie, la session a permis aux participants de développer leurs connaissances sur les règles de circulation, anticiper divers dangers et adopter des comportements adaptés à leurs besoins spécifiques.

La municipalité félicite tous les participants engagés dans cette démarche essentielle. Ensemble, poursuivons nos efforts pour promouvoir une conduite responsable, autonome et sécuritaire.

Un grand merci à Itinéraires de Santé pour cette belle initiative, ainsi qu'à leurs soutiens financiers, la MSA des Alpes du Nord et la Commission des Financeurs de la Haute-Savoie, indispensables à la réalisation de ce projet.



SERVICES MUTUALISES & GESTION INTERCOMMUNALE : RETOUR EN ARRIERE OU AVANCEE COLLECTIVE ?

Lors d'un échange récent avec plusieurs habitants de Bonne, certains ont exprimé le souhait que les services de police municipale et de voirie soient à nouveau gérés directement par la commune. Cette interrogation est légitime, mais mérite d'être éclairée par quelques rappels historiques et chiffres clés souvent méconnus.

Une coopération intercommunale fondée sur l'efficacité

Le 1er janvier 2003, les communes de Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Machilly et Saint-Cergues se sont regroupées pour créer la communauté de communes des Voirons. Cette démarche reposait sur un objectif simple : mutualiser les moyens pour améliorer le service rendu aux habitants.

Parmi les compétences transférées à cette structure intercommunale figuraient le développement économique et touristique, l'aménagement de l'espace, la politique du logement et du cadre de vie, la collecte des ordures ménagères, l'entretien de la voirie et la police municipale intercommunale.

Ces décisions, prises à l'unanimité par les six conseils municipaux, témoignaient d'une volonté forte de travailler ensemble pour un service public plus efficace.

Une mutualisation toujours plébiscitée

Lors de la création d'Annemasse Agglo en 2008, par fusion avec la 2C2A, seules deux compétences ont été conservées en propre par les anciennes communes des Voirons : la police municipale intercommunale et la voirie mutualisée.

Ces deux services, plébiscités par les communes, ont démontré leur efficacité. Pour maintenir ce fonctionnement performant, un modèle de gestion mutualisée a été mis en place. La structure intercommunale gère les services (recrutement, encadrement), tandis que chaque commune reste responsable juridiquement et financièrement en fonction de sa quote-part. Les coûts peuvent évoluer selon les besoins exprimés.

Le coût actuel des services mutualisés

Aujourd'hui, le coût annuel est de 90 000 € pour la police intercommunale (7 agents) et de 130 000 € pour la voirie mutualisée (8 agents), soit un total de 220 000 €.

Et si la commune reprenait la gestion en interne ?

Pour simuler un retour à une gestion municipale directe, les besoins sont estimés à 2,5 agents par service (voirie et police), un secrétariat partagé à mi-temps, et un rééquipement complet pour la voirie, les matériels ayant été vendus lors du transfert.

Les coûts estimés seraient de 100 000 € par an pour la police et de 95 000 € pour la voirie, soit un total de 195 000 € de fonctionnement annuel. À cela s'ajouteraient 70 000 € d'investissement pour la police (véhicule, armement, équipement) et 350 000 € pour la voirie (tracteur, minipelle, camion, outillage), soit 420 000 € d'investissement initial au total.

Bilan financier

Le coût de fonctionnement serait donc légèrement inférieur à celui de la mutualisation. Toutefois, l'investissement initial à consentir dépasserait les 400 000 €, ce qui n'est pas négligeable dans un contexte de forte baisse des dotations de l'État.

Conclusion : le bon sens de la coopération

Le modèle actuel permet de bénéficier de services professionnels dimensionnés pour le territoire, d'une organisation souple avec pilotage local, et d'un coût partagé et raisonnable. Revenir à une gestion communale impliquerait de lourds investissements, sans garantie d'un service équivalent ni d'économies durables. La mutualisation reste aujourd'hui une solution pertinente, maîtrisée et adaptée aux besoins des habitants.



UNE SEMAINE POUR CÉLÉBRER 800 ANS DE TRADITIONS

Lundi 15 septembre

19h00 : Inauguration par le maire à l'Église Saint-Nicolas, suivie d'un vin d'honneur.

Mardi 16 septembre

20h00 : Spectacle théâtral à la salle communale, avec buvette.

Mercredi 17 septembre

10h00 à 17h00 : Jeu de piste intergénérationnel, activités pour enfants, vente de livres et de gâteaux, buvette.

19h00 : Conférence sur l'histoire de la vigne, suivie d'une dégustation.

Jeudi 18 septembre

17h30 : Visite guidée de Haute-Bonne.

19h30 : Conférence sur les châteaux, suivie d'un apéritif convivial.

Vendredi 19 septembre

18h00 & 20h00 : Spectacle « Béatrix la Grande Dauphine » à l'Église Saint-Nicolas, avec distribution d'un bol personnalisé en cadeau après chaque représentation.

Samedi 20 septembre

10h00 à 18h00 : Marché de producteurs et artisans.

17h00 : Spectacle « Vendanges et escalade » au château d'Orlye, avec animations sur le parcours.

Dimanche 21 septembre

10h00 à 14h00 : Marché de producteurs et artisans.

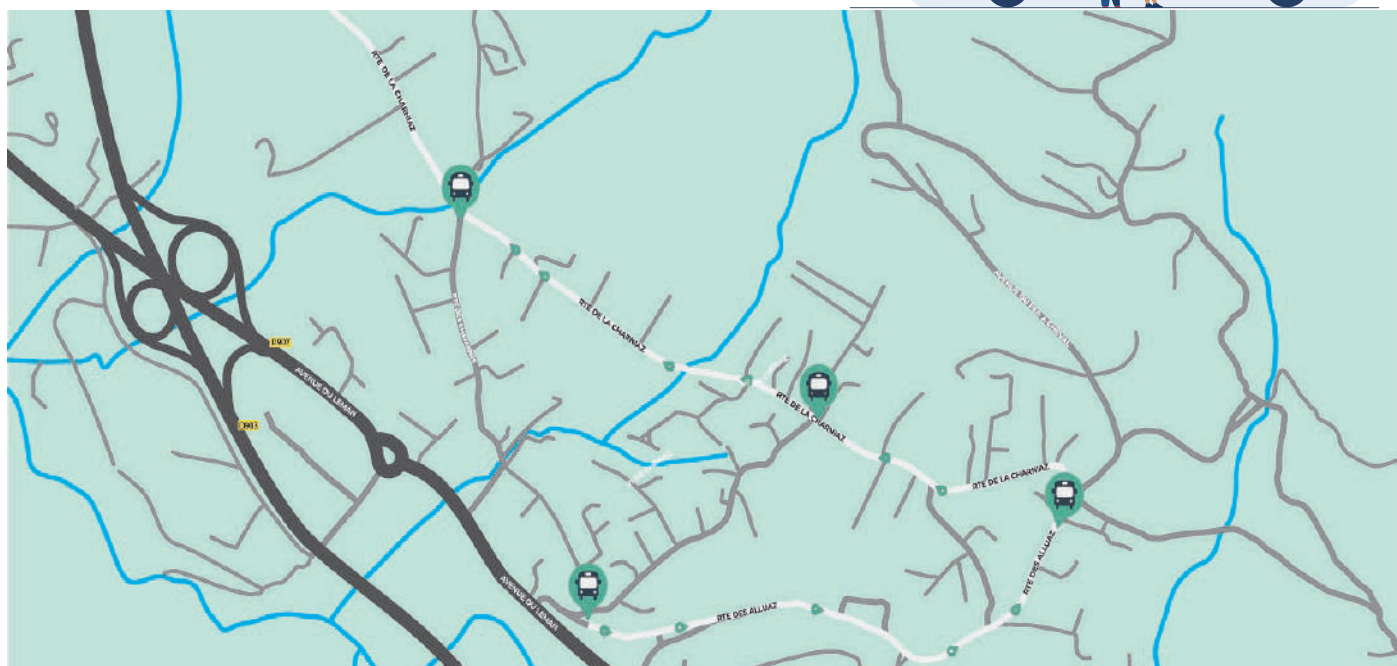
15h00, 16h00, 17h00 : Spectacle « Les lumières de la ville » autour de l'Église et du Monument aux Morts.

18h00 : Concert de clôture à l'Église, suivi d'un verre de l'amitié.



NOUVEAUX ARRÊTS DE RAMASSAGE SCOLAIRE

À partir de la rentrée scolaire 2026, les collégiens bonnois seront scolarisés au Collège Les Justes à Saint-Cergues, remplaçant ainsi le Collège de Cranves-Sales. Un départ le matin et un retour le soir sont désormais prévus. Les horaires sont disponibles sur le site de TAC Mobilités



Culture & Évènements

j'♥ LA CULTURE

HOMMAGES AUX HÉROS DE LA FRANCE

Le 8 mai dernier, sous un ciel encore frais du matin, Bonne s'est éveillée dans le recueillement pour commémorer la fin des combats de 1945. Les enfants ont déposé une gerbe devant le monument aux morts, en hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.

La sonnerie aux morts a résonné, suivie d'un silence profond, tandis que l'Harmonie Municipale a entonné La Marseillaise. Le maire a ensuite lu le discours du ministre des Armées, saluant le courage et l'unité de la France et de ses alliés.

Parmi l'assistance, Dimitri Granjux, nageur handisport olympique et enfant du village, écoutait avec émotion, fier d'appartenir à une commune où l'histoire reste vivante. À l'issue de la cérémonie, la municipalité a convié les habitants à un vin d'honneur, moment chaleureux où les générations se sont retrouvées, unies par le souvenir.



TOUS MOBILISES POUR OCTOBRE ROSE

La commune organise une marche/course solidaire de 5 km, ouverte à toutes et tous, pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein et soutenir la lutte contre cette maladie. Ce rendez-vous se veut convivial, intergénérationnel et participatif, en collaboration avec plusieurs partenaires engagés.

Au programme : un circuit décoré en rose avec des stands selfies tous les kilomètres, des animations le jour J (ravitaillement, échanges autour de la prévention, stand solidaire), et une participation connectée tout au long du mois grâce au hashtag #RunRoseBonne.

L'objectif : conjuguer mobilisation, prévention et collecte de fonds au profit de la cause.

Vous souhaitez vous impliquer ? Rejoignez notre équipe de bénévoles ! Pour cela, contactez le service communication à l'adresse : communication@mairie-bonne.fr.

JOURNEE DE DECOUVERTE AVEC LE CCAS

Le 24 avril 2025, un groupe d'ainés bonnois a eu l'opportunité de découvrir ou redécouvrir le téléphérique du Salève, à travers une visite guidée organisée par le Centre Communal d'Action Sociale.

Ce moment privilégié a permis aux participants de profiter de panoramas splendides sur Genève et ses environs, tout en explorant l'histoire de ce lieu emblématique.

L'exposition qui les attendait a dévoilé les grandes étapes de l'histoire du téléphérique. Parmi les participants, certains, riches d'informations et de souvenirs, ont apporté leur touche personnelle à la visite en partageant des anecdotes inédites et des témoignages sur les premiers temps de l'installation.

Ces échanges ont enrichi la visite, en ajoutant une dimension authentique et vivante.

Cet événement a renforcé la convivialité et l'esprit de partage, tout en offrant à nos aînés une expérience enrichissante et inoubliable, alliant culture, histoire et belles rencontres.





Vie associative & Sociale



QUAND LE DIALOGUE S'INVITE SUR LES CHEMINS

Le dimanche 27 avril, de 14h à 16h, l'APPL et plusieurs exploitants se sont mobilisés pour aller à la rencontre des usagers des chemins ruraux. Deux points stratégiques avaient été choisis: l'intersection de la route de Rossat et du chemin du Glaiset, ainsi que le parking du cimetière de Loëx.

Avec pour objectif de favoriser un dialogue apaisé entre promeneurs, agriculteurs, cyclistes, joggeurs... et rappeler que le partage des espaces passe par l'écoute, la bienveillance et le respect mutuel.

Une action modeste, mais porteuse de sens. Elle témoigne d'une volonté commune : celle de construire, chemin faisant, un cadre de vie plus harmonieux pour tous.

Karaté KYOBAI BONNE PLUS QU'UN ART MARTIAL

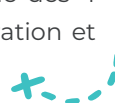
Depuis 2008, le club offre une discipline complète, accessible dès 4 ans. Le karaté Shotokan enseigne respect, maîtrise, concentration et confiance, tout en développant le corps et l'esprit.

Trois entraînements hebdomadaires permettent à tous, débutants comme avancés, de progresser dans une ambiance conviviale, guidés par des professeurs diplômés. La rigueur, l'adaptation des séances et l'entraide sont au cœur de la pratique.

L'année est ponctuée d'événements : démonstrations, stages, rencontres amicales. Le dojo devient un espace d'apprentissage et de partage, mais aussi de dépassement de soi.

Nous félicitons Anton et Brice pour l'obtention de leur ceinture noire 1er Dan, ainsi que William et Pascal pour leur ceinture noire 3e Dan.

Les inscriptions se feront les 12 et 13 septembre 2025, au dojo de Bonne. Rejoignez-les pour une expérience exigeante et enrichissante, ouverte à tous.



Inscriptions Karaté

Salle Paradis école maternelle
Saison 2025-2026

Vendredi 12 septembre
18h-20h

Samedi 13 septembre
10h-12h

KKB
karatekyokaibonne@gmail.com

REPAS DES AÎNÉS DIMANCHE 13 OCTOBRE 2025

Monsieur le Maire et les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ont le plaisir d'inviter les habitants de 70 ans et plus de la commune à partager un temps fort de l'automne, à la salle communale.

Cette rencontre est l'occasion de renforcer les liens qui nous unissent, autour d'un bon repas et dans une ambiance conviviale, propice aux échanges et aux souvenirs.

NOUVEAUTÉ 2025 : "Bulles de souvenirs"

Cette année, place à la mémoire partagée. Nous vous invitons à venir avec vos plus belles photos d'enfance ou des clichés marquants de votre parcours de vie. Ces images seront exposées le jour du repas, pour créer ensemble un mur éphémère de souvenirs.

Avec votre accord, certaines de ces photos pourront être mises à l'honneur dans le prochain numéro de L'Écho de Bonne, afin de prolonger ce moment d'émotion au cœur de notre journal communal. Un formulaire d'autorisation sera disponible sur place.

VOUS NE POUVEZ PAS ÊTRE PRÉSENT ?

Le C.C.A.S. vous propose une alternative : Un panier gourmand sera à retirer en mairie durant la semaine du 2025.

Merci de nous faire part de votre choix avant le mercredi 1er octobre 2025

Coupon-réponse à retourner à l'adresse suivante :

Mairie de Bonne - 479 Vi de Chenaz - 74380 BONNE

COUPON RÉPONSE REPAS DES AÎNÉS 2025

à retourner en mairie avant le 1er Octobre 2025

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél. :

Email :

☐ Je participerai au repas du dimanche 13 octobre 2025
☐ Je préfère recevoir un panier gourmand (1 panier par foyer)

Nombre de personnes :

☐ Je souhaite bénéficier d'un transport pour me rendre au repas

Mairie de BONNE - 479 VI de Chenaz - 74380 BONNE

Courriel : communication@mairie-bonne.fr

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations recueillies dans le cadre de votre inscription au repas des aînés sont utilisées uniquement par la mairie de Bonne pour l'organisation de cet événement et, le cas échéant, pour la distribution du panier gourmand.

Vous pouvez à tout moment accéder à vos données, demander leur modification ou leur suppression, en contactant directement la mairie.

Merci de cocher votre choix :

☐ J'autorise la mairie de Bonne à conserver mes coordonnées dans le cadre du repas des aînés.

☐ Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient conservées au-delà de cet événement.

MERCI GENEVIÈVE MAMET

La commune tient à rendre hommage à une figure emblématique de la médiathèque, qui quitte ses fonctions de présidente des bénévoles après de nombreuses années d'investissement et de dévouement. Son engagement, son esprit de partage et sa disponibilité ont profondément marqué la vie culturelle de notre village.

Soyez assurés que l'équipe de bénévoles, toujours animée par la même bienveillance, poursuivra cette belle dynamique. Aux côtés de Christie Dijoux, notre bibliothécaire, chacun pourra continuer à profiter des nombreuses animations et activités proposées tout au long de l'année.



Photo de la mare en zone ENS habitat des sonneurs à ventre jaune



Environnement & Sensibilisation

Don

d'organes



TRANSMETTRE LA VIE

Chaque année, ce geste altruiste et vital sauve de nombreuses personnes. Il consiste à prélever certains organes ou tissus, chez des personnes en état de mort cérébrale ou des donneurs vivants, afin de les greffer à des malades en attente de transplantation. Cette démarche repose sur le consentement et le strict respect des règles éthiques et médicales.

En France, tout citoyen est présumé donneur, sauf s'il a exprimé son refus de son vivant. Informer ses proches reste essentiel pour faciliter la prise de décision en cas d'urgence. Grâce aux progrès médicaux, les greffes offrent aujourd'hui des chances significatives de guérison et améliorent nettement la qualité de vie des receveurs.

S'engager dans cette solidarité humaine, c'est offrir un nouvel espoir à des familles confrontées à la maladie. Parler du don d'organes permet de sensibiliser chacun à cette cause précieuse, porteuse d'avenir. <https://www.dondorganes.fr>

LE SAVIEZ-VOUS?

Autrefois, les coteaux ensoleillés de Bonne accueillaien de petites parcelles, cultivées avec patience par des générations de vignerons.

Ce terroir mêlant calcaire et argile offrait un environnement propice à la culture de divers cépages adaptés au climat local. Bien que modeste, ce vignoble fut longtemps un pilier discret de l'économie villageoise et un symbole fort d'un lien entre la terre et ses habitants.

Aujourd'hui, la vigne demeure présente sur la commune, perpétuant une tradition ancienne. Même si les méthodes et l'organisation ont évolué, cette présence témoigne d'un héritage vivant et d'un attachement renouvelé au terroir.

Pour savourer pleinement ce patrimoine, la dégustation responsable est essentielle.





PROPRETE PUBLIQUE

Depuis plusieurs semaines, la commune subit une hausse préoccupante des dépôts sauvages. Ordures jetées au sol, encombrants abandonnés aux abords des conteneurs... Ces gestes nuisent au cadre de vie et à l'environnement.

Rappelons que les déchets doivent être déposés dans les bacs appropriés, et les objets volumineux directement en déchetterie. Aucun abandon sur l'espace public ne saurait être toléré. Ces infractions sont passibles d'une amende pouvant atteindre 1 500 €.

Afin de lutter contre ces comportements, des caméras de vidéosurveillance ont été installées sur les zones les plus sensibles. Les images permettront d'identifier les auteurs et de prendre les mesures nécessaires.

La mairie agit avec détermination pour garantir la salubrité, en complément du travail mené par Annemasse Agglo, compétente en matière de collecte.

Le respect des règles est l'affaire de tous. Chacun doit contribuer à la propreté de son lieu de vie. Ensemble, agissons pour une commune propre, accueillante et durable, au bénéfice de tous ses habitants.

LES ZONES HUMIDES, UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Souvent discrètes car peu visibles, ces zones sont pourtant bien présentes, même en l'absence d'eau en surface.

Mares, prairies humides, tourbières ou bois marécageux... Elles comptent parmi les écosystèmes les plus riches et les plus précieux de notre environnement. Sur notre territoire, elles remplissent des fonctions essentielles : régulation naturelle des eaux, atténuation des inondations, soutien en période de sécheresse, filtration des polluants et refuge pour une biodiversité rare comme notre sonneur à ventre jaune.

Fragilisés par les activités humaines et les effets du changement climatique, ces milieux méritent toute notre attention. Leur préservation est essentielle, autant pour l'environnement que pour le bien-être des habitants et l'équilibre économique local. C'est pourquoi la commune s'investit pleinement, aux côtés d'Annemasse Agglo, dans leur repérage, leur préservation et les actions de sensibilisation menées auprès du public.

Chacun peut agir à son échelle. Habitants, agriculteurs, collectivités : ensemble, protégeons ce patrimoine naturel, indispensable à la qualité de vie d'aujourd'hui... comme de demain.





État Civil & Vie de la communauté

NAISSANCES

LACHETEAU Aurélien et ZIADI Hamen
ont accueilli Alexandre le 11 mars 2025.

LESCUYER Samuel et FABRE marine ont accueilli
Elena le 21 avril 2025.

FETIMENE Yacine et BELAADA Sonia ont accueilli
Johaïna le 12 mai 2025.

MARIAGES

BLANCO Caroline et GAVE Céline
se sont mariés le 24 mai 2025.

PAILLET Earvin et CARRIER Eloïse
se sont mariés le 24 mai 2025.

LONG Geoffrey et LAVIS Mélissa
se sont mariés le 07 juin 2025.

BOURLET Madiane et DINATO Justine
se sont mariés le 21 juin 2025.

PACS

PACE Maxime et PETIT Sophie
se sont pacsés le 27 mai 2025

ARZALAÏ Abdel et GEINDREAU Pauline
se sont pacsés le 28 juin 2025.

DÉCÈS

DOMIN Jacques, Michel le 07 mars 2025
VISSANT Sylviane, Louise, Danielle le 08 mars 2025
VADALA Caterina le 21 mars 2025

ANTONILLI Doloroso le 25 mai 2025
SANCHEZ Michel, Antoine le 10 juin 2025
HERNANDES MARTINS GOMES Maria De Fatima le
24 mars 2025

UN BONNOIS ENGAGÉ & ELU LOCAL

Ancien combattant, Marcel Émile Servage est né le 7 avril 1941 à Haute-Bonne, dans la maternité du village. Issu d'une famille de Loëx, il voit le jour sous le mandat du maire François BOUVIER D'YVOIRE.

Élève, Marcel suit les cours de Mme Brachet à l'école communale jusqu'à l'obtention de son certificat d'études. À 14 ans, il débute comme apprenti au garage Berra, concessionnaire Simca à Annemasse, où il travaille 5 ans. Parallèlement, sur les encouragements de son instituteur M. Bosson, il rejoint la fanfare de Bonne, un engagement musical et civique qu'il conservera pendant dix huit ans, reflet de son attachement aux traditions locales.

Titulaire du permis poids lourd, il est ensuite recruté par la maison Hominal à Nangy pour livrer du vin jusqu'en Espagne, peu avant son départ pour le service militaire.

Appelé sous les drapeaux, Marcel rejoint le régiment des chasseurs alpins à Grenoble. Affecté d'abord au service auto pendant un an, il est ensuite envoyé en Kabylie, où il sert comme première classe durant dix mois.

Son retour en décembre 1962, après les accords d'Évian, met un terme à une période marquante de sa jeunesse.

Dès 1963, il s'engage dans la vie publique : le maire Abel Baltassat l'intègre à la liste municipale de son village natal. Dix ans plus tard, lorsque celui-ci est rattaché à Bonne, Marcel devient conseiller municipal bonnois, incarnant la continuité et son attachement à une administration de proximité.

Après plusieurs expériences comme mécanicien, Marcel ouvre son propre garage en 1969, avenue du Fer-à-Cheval. La même année, il se marie. Deux filles viendront égayer le foyer. En 1978, la construction de sa maison et de nouveaux locaux professionnels sur ses terres d'origine marque une étape importante. Il y exerce son métier jusqu'en 2001, année où il confie son entreprise à l'un de ses employés.

Son parcours témoigne d'un homme de terrain, entreprenant, respecté et profondément investi dans sa commune. Aujourd'hui retraité, Marcel partage une vie paisible avec son épouse Lucette, trésorière de l'UNC AFN Alpes les Voirons. Cette section locale de l'Union nationale des combattants œuvre à préserver la mémoire, renforcer les liens entre anciens d'Afrique du Nord et perpétuer les valeurs de solidarité.

HOMMAGE À UNE VIE BIEN REMPLIE

Madame Michon, notre centenaire à l'honneur, est née le 16 avril 1925 dans la ferme familiale de Boisinges. Aînée de quatre sœurs, elle grandit au rythme des saisons, du travail et des valeurs rurales. Marquée par la guerre, elle en garde des souvenirs forts et émouvants. Après l'école, elle aide ses parents puis apprend la couture, métier qu'elle exercera avec passion.

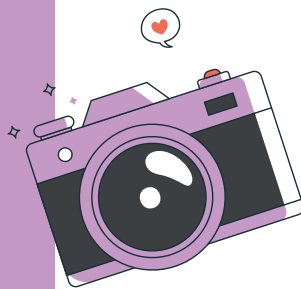
Le 14 juin 1952, elle épouse Albert Michon. Ensemble, ils construisent une vie simple, solide et joyeuse. Quatre filles naissent, suivies d'une belle lignée : petits-enfants, arrière-petits-enfants, et même un arrière-arrière-petit-fils.

Après avoir suivi son mari sur plusieurs chantiers, elle revient en Haute-Savoie et s'installe avenue du Léman. Veuve à 54 ans, elle demeure le cœur battant de sa famille, un modèle de tendresse et de force.

Aujourd'hui résidente de l'EHPAD de La Tour, entourée d'amour, elle continue de rayonner par sa bienveillance et sa présence apaisante.



Portrait & Interview



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Depuis juillet, la direction du service a changé de main. Après quatre années à structurer et organiser ce pôle essentiel, Emmanuel a passé le relais avec rigueur et bienveillance. Son investissement a permis de poser des bases solides, facilitant une transition fluide.

Sa successeuse Patricia, engagée dans la commune depuis 2006, est une figure familière pour de nombreux enfants et familles. D'abord animatrice motivée, elle a suivi un parcours complet : formation BAFA, puis obtention du BAFD, avec des responsabilités croissantes jusqu'à accéder à sa fonction actuelle.

Désormais aux commandes, elle pourra compter sur Loren, présente à temps plein au centre de loisirs et également en charge de la coordination périscolaire. Ce binôme promet un pilotage dynamique et cohérent, au service de l'épanouissement des jeunes.

Enfin, la maternelle pourra toujours s'appuyer sur la douceur et la présence rassurante d'Esperanza, pilier du quotidien des plus petits.

Une nouvelle organisation, enthousiaste et engagée, qui assure une belle continuité dans la joie et le professionnalisme.

De gauche à droite Pauline LACOMBE DGS, Pascal Bégot 2ème Adjoint, Catherine Dentand 3ème Adjointe, Emanuel IDRISI, Patricia BAILLEUL, Chantal Frarin 1ère Adjointe.



VINGT ANS D'ENGAGEMENT

Certains visages font désormais partie du paysage quotidien. Quatre agents incarnent, chacun à leur manière, la mémoire vivante et le cœur de notre collectivité, avec plus de vingt années d'implication.

Esperanza Megale, figure rassurante des tout-petits, veille chaque jour sur l'organisation périscolaire à la maternelle depuis septembre 2002. Carole Duverneuil, ATSEM investie, partage son énergie en classe depuis octobre de la même année. Isabelle Vanhoeke, éducatrice bienveillante, accompagne les premiers pas des enfants depuis août 2003.

Enfin, Jacques Clément, homme de terrain, œuvre sans relâche à l'entretien de nos espaces depuis juin 2004.

Un regard particulier est porté aujourd'hui sur Jacques, ancien usineur reconverti dans le domaine de l'électricité (alarme, satellite...), avant de rejoindre les services municipaux. Depuis son arrivée, il contribue à l'amélioration du cadre de vie local avec passion.

En dehors de ses fonctions, il consacre son temps libre à ses proches et à la découverte du monde, avec déjà plusieurs voyages à son actif, dont le Canada et le Mexique.





Tribunes libres & participatives



Article rédigé par le groupe minoritaire « Bonne, Soyons acteurs du changement »
Rémy Deramecourt, Karine Fol, Jean Philippe Thomas, Chantal Cadoux et Brice Brayet.

MAIS QUE CETTE FIN DE MANDAT EST DIFFICILE !!!

Chères Bonnoises, chers Bonnois,

L'équipe municipale a décidé de réduire la taille de notre article, en divisant par 4 son contenu. Nous le voyons simplement comme une censure, notre groupe minoritaire a le droit de s'exprimer selon les règles qui avait été discutées et approuvées en début de mandat. Ne les changeons pas.

Le fait marquant de ces six derniers mois est sans aucun doute l'abandon du projet de la rénovation/extension de l'école élémentaire. Après plusieurs années de travail, d'argent dépensé (études, architecte, ...) le projet phare de cette équipe municipale est arrêté. Ils ont traîné à lancer ce projet ayant pour conséquence la suppression des subventions de l'État.

Au cours de ces dernières années, nous les avons sans cesse questionnés sur le financement de cette opération, surtout quand le coût dépassait les prévisions. Ce que nous craignons, est arrivé. Encore une fois, ce n'est jamais de leur responsabilité...

DROIT DE REPONSE DE LA MAJORITE

Il ne s'agit en aucun cas d'une censure. Le format des articles a été établi lors de la commission de communication, en cohérence avec les engagements initiaux et dans le respect de la ligne éditoriale du magazine communal. Cette évolution répond à une volonté d'assurer une présentation claire et équilibrée de l'ensemble des contributions. Le groupe minoritaire bénéficie, comme le garantit la loi, d'un espace réservé pour faire entendre sa voix.

LE FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE, UNE CHANCE POUR LA REGION

Le FCC vous connaissez tous, j'imagine. Un anneau de 91 km de circonférence et 29 km de diamètre, à cheval sur la frontière, à 200 m de profondeur, avec des galeries de 5 m de diamètre. Des particules projetées quasiment à la vitesse de la lumière (299 790 km/h). Un outil révolutionnaire qui permettra aux scientifiques de comprendre encore mieux l'infiniment petit et l'infiniment grand. Il traversera 14 communes de Haute-Savoie dont Bonne, 12 du canton de Genève et 4 de l'Ain. Il devrait entrer en service en 2045.

La campagne de communication a démarré de manière sérieuse depuis plusieurs mois, et les journaux inondent d'informations diverses et variées, souvent alarmistes. Cet équipement est une chance pour la région. Tout d'abord, le CERN est engagé depuis longtemps dans une approche de développement durable et d'économie circulaire, et la séquence ERC « Éviter-Réduire-Compenser » a été adoptée depuis le début de l'étude. Les défis engendrés par sa construction seront gigantesques, certes, mais guère plus que ceux du Lyon-Turin ou du Grand Paris Express (GPE), nouveau métro parisien qui reliera la banlieue sans passer par le centre.

Les trois principaux enjeux seront la gestion et le transport des matériaux excavés, la protection des eaux souterraines et la future consommation d'énergie de l'équipement. Ce sont de tels challenges qui font avancer la science et les connaissances.

La gestion des matériaux excavés est d'environ 6,3 millions de m³, contre 37 millions pour le Lyon-Turin et 43 millions pour le GPE. La séquence ERC recommande 70 % de réemploi, souvent concrétisé dans les bétons de chantier, les remblais de carrière ou encore l'agriculture. Aujourd'hui, de nombreuses start-ups se lancent sur le créneau du réemploi des matériaux, car le marché est gigantesque et porteur.

Concernant la gestion des eaux souterraines, dans le cadre du Grand Paris Express, les hydrogéologues ont recensé quatre grandes catégories d'origine possible de perturbation du milieu : les modifications des écoulements créées par « l'effet barrage », les pompages d'épuisement en phase chantier, le rejet des eaux souterraines, et enfin la mise en communication de nappes. Les ingénieurs du projet ont finalement trouvé des solutions à chaque problématique, et l'on peut espérer qu'il en soit de même pour ce projet.

Enfin, la consommation d'énergie du futur équipement sera importante, de l'ordre de 1,4 TWh/an, mais guère plus que celle d'un gros data center ou d'une forte croissance de population locale sur les vingt ans à venir. Un équipement de cet ordre est capable de générer tout un environnement scientifique et industriel de haute technologie, qui fait bien défaut actuellement à la région.

Pour rappel, la mise en service de l'accélérateur de particules synchrotron (ESRF) à Grenoble en 1994 a permis la création de plus d'un millier d'emplois à haute valeur ajoutée. Un tel scénario peut parfaitement s'imaginer chez nous.

Ce projet n'est pas simplement une avancée scientifique : c'est une opportunité stratégique et durable pour renforcer l'attractivité territoriale, soutenir le développement socio-économique local et promouvoir un modèle de coopération entre la France et la Suisse, tourné vers l'avenir.





Nos partenaires



NE MANQUEZ PAS CETTE OPPORTUNITÉ DE PROMOUVOIR

Vous êtes commerçant ou entrepreneur à Bonne ? Notre magazine municipal, Les Échos de Bonne, a évolué. Nous maintenons une parution bimensuelle, avec un format actualisé et un contenu renouvelé pour une lecture plus dynamique et engageante.

Distribué à 1 800 exemplaires, Les Échos de Bonne est un excellent moyen de faire connaître votre activité auprès des habitants et de valoriser votre engagement local.

Insérez votre publicité dans notre magazine.

Plusieurs formats sont disponibles, adaptés à tous les budgets: Pleine page, demi-page, quart de page... à partir de 77 € HT.

Réservez dès maintenant.

Contactez le service communication :
communication@mairie-bonne.fr

Ne manquez pas cette opportunité de promouvoir votre commerce localement.



ROGUET



PAYSAGE



PISCINE & SPA



JARDIN SERVICE

Aménageons & entretenons votre havre de paix
ROGUET, l'expert de vos extérieurs

ROGUET PAYSAGE & ROGUET JARDIN SERVICE

849 Route de Loëx 74380 BONNE

☎ 04 50 39 21 55

ROGUET PISCINE ET SPA

157 route Vouards 74140 SAINT-CERGUES

☎ 04 50 43 50 05

www.roguet.fr

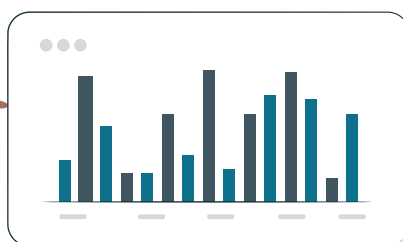
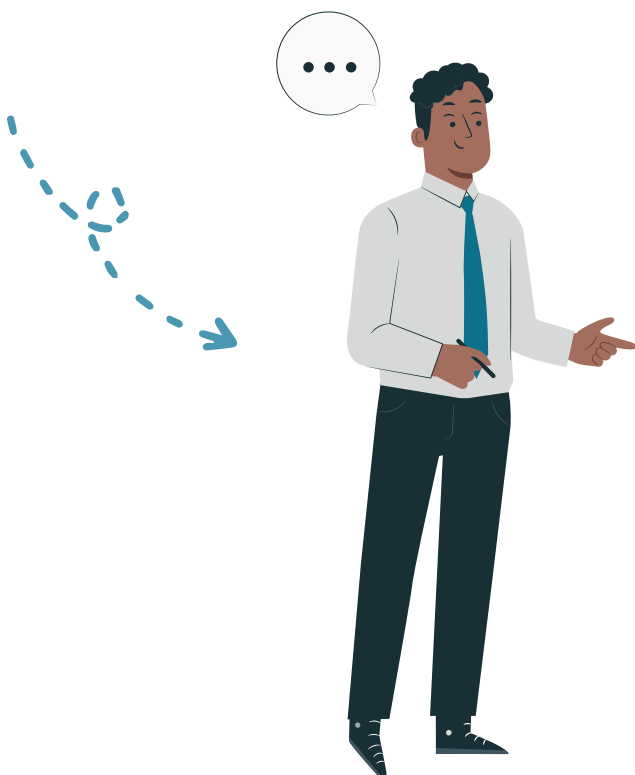
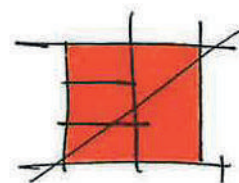


@gallica.bnf

Didier Martinez
Artisan peintre



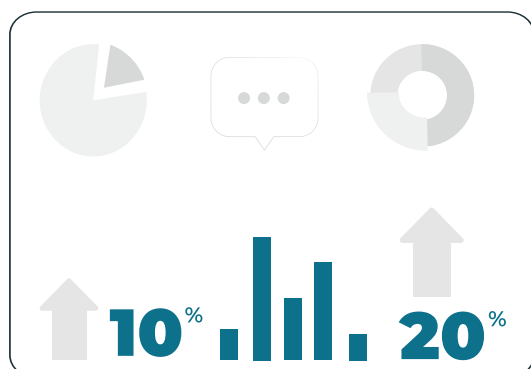
328, chemin des prés potex
74380 Bonne
tel : 04 50 38 07 02 / 06 64 46 00 80



Pierre LAMBRÉ
Architecte DPLG

04 50 43 36 96

115 route de Sous-Lachat
74380 — Bonne
lambre.archi@orange.fr



LES ÉCHOS DE BONNE P18



Pages pratiques

OÙ SONT LES COLLECTEURS COLLECTIFS ?

- **Parking Grézy - Rue du Bief,**
- Vestiaire foot- chemin de chez Gay,
- **Cimetière de Bonne - Route des Alluaz,**
- Parking de la Poste, Avenue du Léman,
- **Déchèterie - Route de Ripaille,**
- Face au Super U - Route de La ripaille.



MARCHÉ ALIMENTAIRE HEBDOMADAIRE

Toute l'année le Samedi de 08:00-13:00

À votre service, fromager, boucher, primeur dont produits bio, pâtes fraîches, poulets rôtis, tapenade... et bien sûr les commerçants locaux.



MAIRIE: 479 VI de Chenaz, 74380 BONNE

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi: 13h30-17h

Mardi, mercredi: 9h-13h

Jeudi: 13h30-18h

Vendredi: 9h-13h

ÉTAT-CIVIL: Selon la démarche à effectuer, ce service peut vous recevoir sur rdv en dehors des heures d'ouverture au public: lundi et jeudi matin et mardi après-midi.

URBANISME: Permanence avec l'instructrice d'Annemasse-Agglo, le mercredi matin de 9h à 12h sur rendez-vous. Le service urbanisme reçoit exclusivement sur rendez-vous.

CONTACTS: accueil@mairie-bonne.fr

Mairie: www.mairie-bonne.fr

Agglo: www.annemasse-agglo.fr

www.facebook.com/MairiedeBonne/

HORAIRES ANNUELS DE LA DÉCHETTERIE:

Lundi, mardi, mercredi, vendredi & samedi: 10h à 12h30 et 14h à 18h

NUMÉROS UTILES :

Mairie-accueil	04 50 39 21 51
État-civil	04 50 31 31 73
Urbanisme	04 50 39 21 51
Communication	04 50 39 21 51
Comptabilité	04 50 31 31 80
Vie associative	04 50 39 21 51
Affaires scolaires et Accueil de Loisirs	04 50 85 82 75
Petite crèche	04 50 39 68 95
Médiathèque	04 50 36 21 58
École élémentaire	04 50 39 20 84
École maternelle	04 50 36 21 74
Police intercommunale	04 50 39 97 90
Annemasse Agglo	04 50 87 83 00
Transports scolaires	04 50 39 39 44
TAC	08 001 000 74



LUNDI

soir 18h30-21h30

Bollystreet « Cuisine fusion Indo-Srilankaise »,
06 08 34 19 13

MERCREDI

soir 17h30-20h30

Asia Food « spécialités asiatiques maison »,
06 38 55 64 93

JEUDI

midi 11h30-14h / soir 18h30 – 21h30

Blue smoke Urban smoker « barbecue texan »,
06 45 51 46 93

VENDREDI

midi 11h00-14h00

Ecofood « Burgers locaux, bio »

Soir 18h30-21h30

Bollystreet « Cuisine fusion Indo-Srilankaise »,
06 08 34 19 13

SAMEDI

midi 11h00-14h00

Ecofood « Burgers locaux, bio ».

Parking de la poste

194 av Leman, 74380 Bonne

Zoom sur

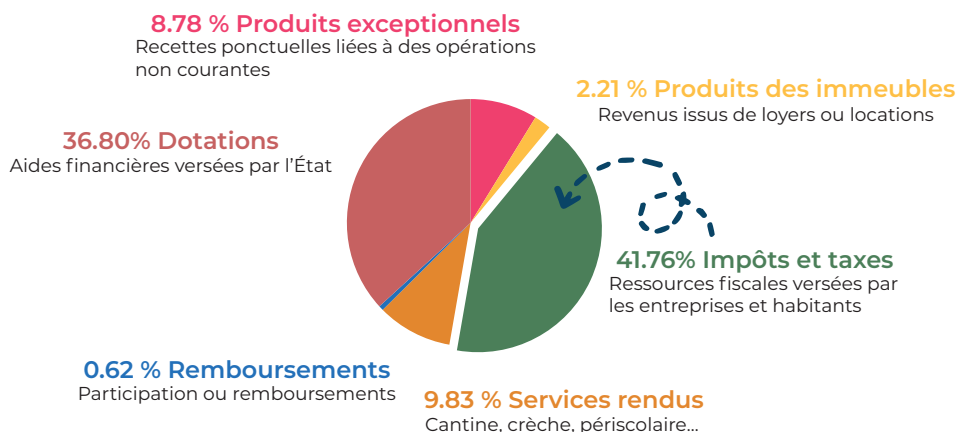
LE BUDGET COMMUNAL 2025

Bien plus qu'une simple addition de chiffres, il touche directement votre quotidien et détermine l'amélioration de vos services, la gestion de vos espaces publics, et la réalisation de nouveaux projets qui façonneront l'avenir de notre commune. L'argent investi est le vôtre, et il est légitime de se poser des questions sur son utilisation. C'est pourquoi nous avons choisi de vous en parler de manière transparente et compréhensible.

Prêt(e) à découvrir comment se construit le budget de votre commune et comment il contribue à la qualité de vie à Bonne ? Suivez-nous dans les coulisses de cette gestion publique essentielle.

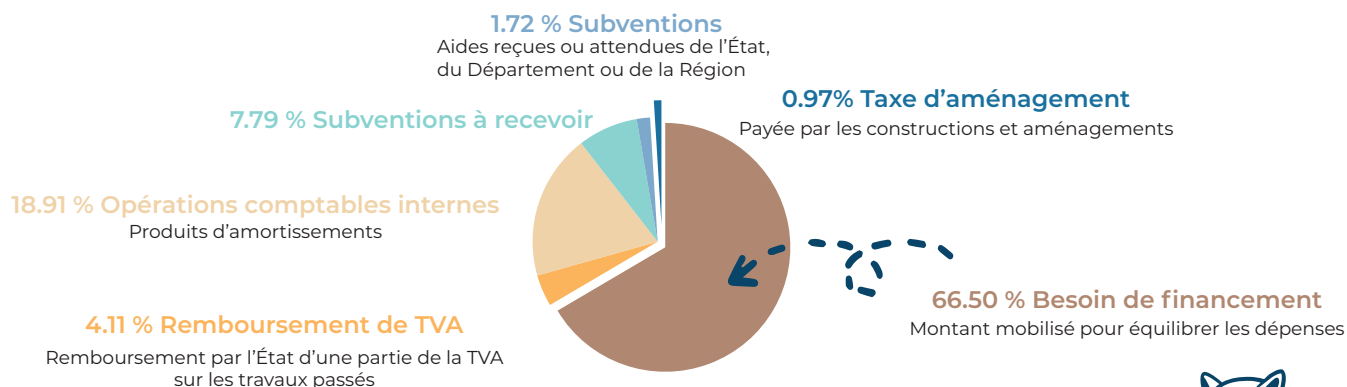
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

Répartition des ressources servant à financer les services et missions du quotidien Total : 4 088 181,74€



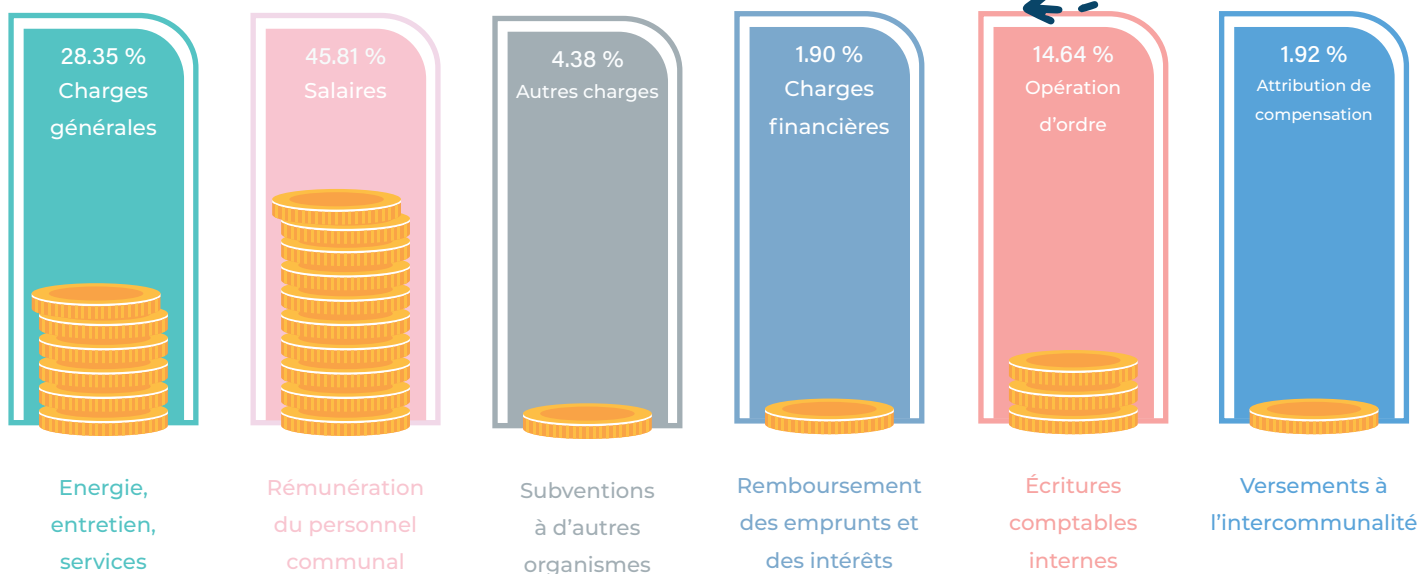
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

Ressources mobilisées pour financer les projets, équipements et aménagements Total : 3 394 963,88 €



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

Répartition des dépenses nécessaires au service des habitants Total : 3 639 906,24€

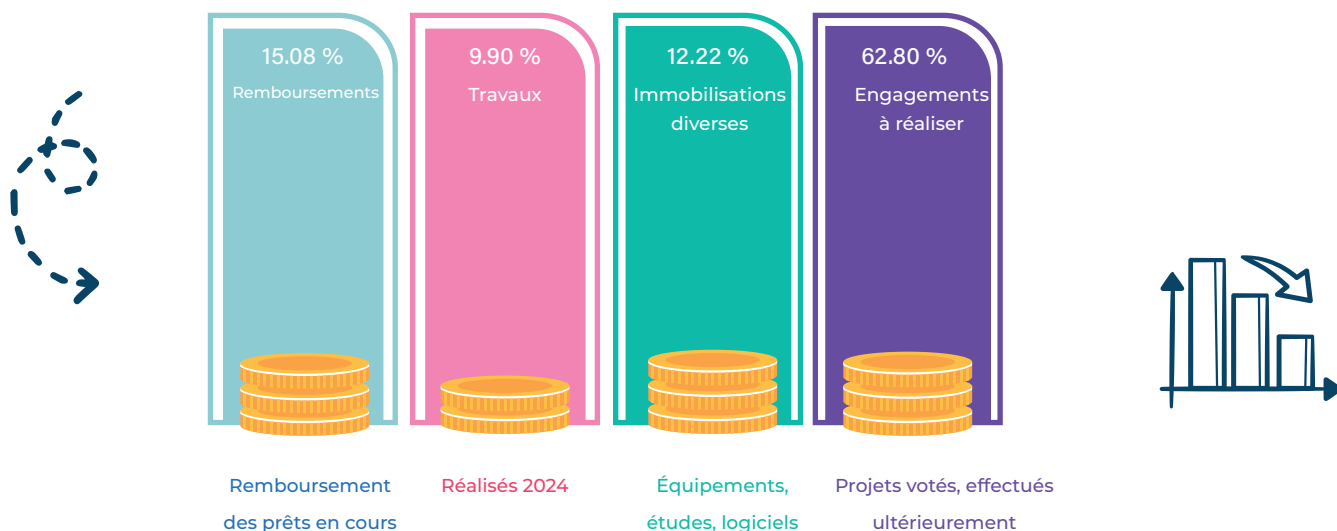


RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024

Différence entre les recettes courantes (impôts, dotations, services...) et les dépenses courantes (salaires, charges, achats...). En 2024, la commune dégage un excédent de fonctionnement de 448275.50 €. En cumulant avec le rapport antérieur de 228075.20 €, le total atteint 676350.70 €. Ce montant permettra de couvrir le déficit en investissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Répartition des dépenses engagées pour les projets et équipements structurants Total : 4 765 859,39 €



RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

Au 31 décembre 2024, la section d'investissement présente un besoin de financement de 14,85 % de ses dépenses totales. Ce besoin est couvert grâce à l'excédent dégagé par la section de fonctionnement.

Ainsi, le résultat global 2024 affiche un excédent net équivalent à 7,12 % des dépenses d'investissement, garantissant la continuité des projets et l'équilibre financier de la commune.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Recettes de fonctionnement (2 363 484 €)

8,78% Produits exceptionnels
Vente d'un bien communal

41,76% Recette fiscales
Taxes locales : foncier, taxe d'habitation

36,80% Dotation
dont Fonds Genevois

12,66% Revenus des services rendus
Cantine scolaire, garderie, loyers des biens communaux



Dépenses de fonctionnement (1 915 208,70 €)

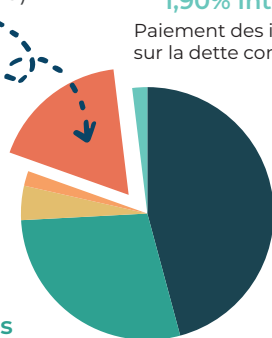
17,64% Opérations d'ordre
Amortissements des biens

1,90% Intérêts de la dette
4,38% Autres charges
subventions aux associations locales

28,35% Charges générales
électricité, chauffage, entretien bâtiments

1,90% Intérêts
Paiement des intérêts
sur la dette communale

45,81% Charges de personnel
47 agents municipaux (soit 36,9 ETP)



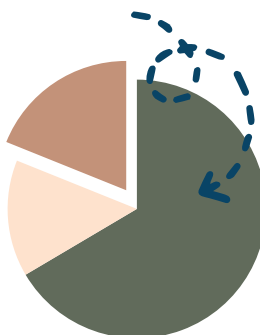
Résultat de fonctionnement 2024 Excédent : 676 350,70 €

Recettes d'investissement (3 394 963,88 €)

18,91% Amortissements + cession
Transfert des amortissements + vente d'un
bien immobilier communal.

14,59% Subventions, TVA ...
Subventions reçues ou à recevoir,
remboursement de TVA sur travaux,
taxe permis de construire

66,50% RAR 2023
depuis 2023 provisionnement des dépenses pour
la Rénovation de l'école élémentaire pour environ
1.900K€



Dépenses d'investissement (3 743 790,47 €)

22,12% Travaux 2024
Parking cimetière LOËX : 155 K€
Travaux de voirie : 156 K€
Études de projets : 174 K€
Vidéoprotection / achats de matériel

**15,08% Remboursement
capital dette**

62,80% Reprise des RAR 2023
Rénovation école élémentaire : 1 937 K€
Travaux sur l'église : 50 K€
Création de la voie verte : 213 K€



Résultat d'investissement 2024

Déficit de -348 826,59 €

Couvert par excédent fonctionnement → Résultat global 2024 : +327 524,11 €



BUDGET PREVISIONNEL 2025

En fonctionnement, les dépenses et recettes prévisionnelles pour 2025 s'inscrivent dans la continuité de l'année 2024. Les dépenses sont estimées de manière légèrement plus dynamique, tandis que les recettes sont anticipées avec prudence. Grâce au report de l'excédent 2024, la section de fonctionnement dégage un solde prévisionnel positif de 104 054,44 €, affecté en soutien à l'investissement.

Côté investissements, les recettes prévisionnelles intègrent :

le report des crédits non consommés en 2024 (RAR),

le FCTVA et la taxe d'aménagement,

la vente du terrain de Sous-Malan à HALPADES, dans le cadre d'un projet de logements sociaux,

ainsi que des subventions confirmées pour un montant total de 4 263 542,30 €.

Lors du vote du budget le 31 mars 2025, les principaux projets financés concernaient :

la voie verte vers Fillinges et la sécurisation de la RD 907 (730 916 €),

le renforcement de la chaussée de la route de Limargue en partenariat avec Annemasse Agglo (192 000 €),

la réfection de l'église suite aux dégâts causés par la mэрule (223 908 €),

la seconde tranche de vidéoprotection,

la rénovation-extension de l'école élémentaire.

Cependant, en raison du refus de plusieurs subventions majeures, représentant un manque à gagner d'environ 1,8 M€ sur un projet estimé à plus de 6 M€, la commune a fait le choix de recaler ce projet ambitieux. Ce retrait responsable vise à préserver l'équilibre financier et ne pas compromettre les investissements futurs.

Le projet sera repris lors du prochain mandat, sous la forme d'une rénovation complète du bâtiment existant, sans extension supplémentaire.



Commerçants
autrement

local et engagé

Des artisans de métiers à votre écoute
**pour vous conseiller sur l'excellence
des rayons traditionnels**



Plateau viande prestige, pierrade, préparations bouchères

Pierrade de poissons, préparations poissonnières

Raclette, fondue, Mont-D'or, plateau de fromages

Plats traiteur

Pâtisserie fabriquée sur place chaque jour

+ de 2 000 références, vins français et du monde

Pour vos événements professionnels, contactez-nous.

Nous réalisons des menus traiteurs sur mesure !



le goût,
une tradition

 [magasins-u.com](https://www.magasins-u.com)

Contactez-nous par mail : superu.bonne@systeme-u.fr

SUPER
Bonne

